

## Fédération Syndicale Unitaire Lozère

Espace Jean Jaurès Rue Charles Morel 48000 MENDE  
Tél: 04 66 49 15 90 - Courriel : [fsu48@fsu.fr](mailto:fsu48@fsu.fr) - Site : [fsu48](http://fsu48.fr)

### Et maintenant, préparons-nous à voter !!

Dispensé de timbrage  
MENDE CT



**PRESSE**  
DISTRIBUÉE PAR  
**LA POSTE**

Alors que le pays n'a jamais été aussi riche, la séquence électorale qui s'ouvre (présidentielle et législatives) est une période qui encourage tous les discours simplistes, ... en particulier sur la raréfaction des richesses ... :

- ⇒ sur les services publics soit disant trop coûteux pour la société
- ⇒ sur l'Éducation qui devrait être libéralisée, voire privatisée, pour être plus efficace
- ⇒ sur les fonctionnaires qui pourraient être territorialisés pour coûter moins cher à un État peu à peu privé de ses outils stratégiques pour mettre en œuvre des politiques sociales, économiques, financières, sociétales et environnementales.

**La question qui se pose alors est de savoir qui pourrait tirer bénéfice de cet affaiblissement de l'État ?** Certainement pas les habitants qui doivent, au quotidien, tout faire pour tenter, dans un contexte d'affaiblissement généralisé du pouvoir d'achat, de s'extirper des déterminismes sociaux dans lesquels le libéralisme et le capitalisme les enferment de plus en plus fortement, réforme après réforme... Le département de la Lozère n'échappe pas à la casse programmée et mise en œuvre depuis plusieurs décennies par des politiques de privatisations et d'externalisation des services publics. **L'actualité de ces derniers mois le confirme.**

Cependant, face à cette situation de plus en plus dégradée, face aussi à la désespérance grandissante sur laquelle prospèrent les idées d'extrême droite, la FSU48 intervient, en tout lieu et à tout moment, pour inlassablement défendre les valeurs de solidarité, de bien commun, d'égalité femmes-hommes, de paix à préserver, d'investissement massif dans les services publics, de revalorisation salariale généralisée, d'un plan de titularisation dans la fonction publique. Son projet de construction d'une école émancipatrice répond lui aussi à ces enjeux de transformation sociale et économique.

**Le Manifeste de la FSU48, contenu dans ce bulletin, est un outil pour démontrer la cohérence et les ambitions portés par notre syndicalisme.** Vrai programme dynamique, ce Manifeste s'adresse à chacun des agents pour dire que les changements positifs sont réalisables. Il sera diffusé à chacun.e des candidat.es du département aux élections législatives pour montrer qu'une autre politique est possible. Il suffit pour cela de bien vouloir s'en donner les moyens et les ambitions politiques.

Alors, **la seule consigne de vote que donnera la FSU48 avant ces échéances électorales sera celle d'aller massivement voter pour faire gagner les idées et revendications du monde du travail** et pour battre les idées nauséabondes d'extrême droite ainsi que les faire valoir des politiques libérales qui visent à réduire ou à détruire les services publics.

DEPOSE LE 06/04/22



#### SOMMAIRE

- P 2 5 années de casse de l'École publique
- P 3 à 6 Élections 2022, Manifeste de la FSU48
- P 7 Préparation de rentrée - Collèges/ Lycées AESH
- P 8 Accueil de migrants Assistante Sociale Retraités
- Encart Publication de la FSU LR

Dans la foulée, viendra alors le moment, à l'occasion des prochaines **élections professionnelles de décembre 2022, de donner toutes les voix dans les urnes numériques à la FSU, pour faire triompher les ambitions de transformation sociale.**

Hervé Fumel

A quelques jours du 1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles et après la présentation du volet éducation du programme du candidat Macron teintée d'une rare violence envers le corps enseignants, le SNUipp-FSU48 a entrepris, à l'instar du SNUipp-FSU national de faire le point sur **cinq années sous le « pilotage » de Jean-Michel Blanquer** qui ont mis à mal comme jamais l'Éducation Nationale.

Nous nous rappellerons que **la loi de « transformation de la fonction publique » a permis au ministre Blanquer de contourner les élus.es des personnels** pour installer une gestion calquée sur le « new management public » dans l'Éducation Nationale. Cela s'est traduit concrètement par la quasi disparition des instances paritaires qui assuraient l'égalité de traitement entre tous.tes les personnels. Nous nous rappellerons que ce ministre a fait voter la loi intitulée « Pour l'école de la confiance » et qu'il a voulu inscrire dans cette loi un devoir de réserve pour les fonctionnaires. Nous nous rappellerons également que pendant cinq ans, **JM Blanquer a orienté l'opinion publique contre les enseignants.es multipliant désinformation et mensonges** : participation à une campagne de « prof-bashing » laissant entendre qu'ils auraient décroché pendant le confinement ou qu'ils seraient coupables « d'absentéisme ». Propos largement repris par le président – candidat dans la présentation de son programme. Mais nous voulons également nous rappeler que **ce sont les enseignants.es, en dépit d'une vraie dégradation de leurs conditions de travail, qui ont tenu l'école notamment durant ces 2 ans de crise sanitaire.**

Pour résumer ces cinq années, on peut dire que **notre profession est abîmée par ce quinquennat.** La dégradation des conditions de travail des personnels des écoles s'est accélérée au cours des cinq dernières années et la crise sanitaire est venue percuter une école sous-investie et déjà très mal en point. Nous n'avons que l'embarras du choix pour citer des exemples de dégradation dans le 1<sup>er</sup> degré. En Lozère, les personnels n'ont pas été épargnés : suppression de postes classe, suppression des postes « Plus de maîtres que de classe » et des EMALA qui permettaient d'amoindrir l'isolement dans les petites structures, stages de formation continue réduits à peu de chagrin, difficultés pour remplacer les personnels absents.es et recrutement de personnels contractuels précaires, mise en place des PIAL avec des durées de route indécentes et changements d'établissements quotidiens pour les AESH, soumis alors à des accompagnements multiples au détriment de la qualité du binôme où la confiance met parfois beaucoup de temps à s'installer.

Non seulement les personnels ont été maltraités.es tout au long de ce quinquennat, mais l'école française a un des systèmes éducatifs les plus inégalitaires des pays de l'OCDE. Inégalités encore aggravées par la crise sanitaire bien que le ministre Blanquer se soit targué d'être le ministre des « écoles ouvertes ». **Ce sont les élèves des milieux populaires qui paient le lourd tribut de cette aggravation des inégalités** : le resserrement sur les « fondamentaux » ne permet pas la construction de bases solides pour les catégories populaires et il génère une aggravation des inégalités scolaires, de même que l'accumulation de dispositifs de suivi individualisé poussés à leur paroxysme durant la crise sanitaire ou encore des évaluations nationales standardisées imposées. Les élèves les plus fragiles ont également été touchés par les réformes Blanquer concernant l'école inclusive qui, en modifiant l'organisation de leur cadre de travail (PIAL), ont déshumanisé leurs missions.

Impossible de faire le bilan de ces cinq années sans revenir sur la crise sanitaire qui a bouleversé l'école. **Les nombreuses contaminations comme les multiples changements de protocoles ont été source d'épuisement professionnel.** Nos conditions de travail ont été profondément dégradées : protocoles sanitaires déconnectés de la réalité mais médiatisés sur les chaînes d'info en continu avant même qu'ils soient connus des personnels, ajout de charges de travail à la limite de l'ingérable, manque criant de matériel de protection... Combien de fois les personnels ont appris la veille, voire après la reprise, les nouvelles préconisations sanitaires ? **Ordres, contre-ordres et désordres aboutiront à la grève massive du 13 janvier dernier dont le SNUipp-FSU a été l'initiateur.** Le ministre Blanquer qui profitait de ses vacances à Ibiza alors que les personnels préparaient leur reprise dans un contexte de forte crise sanitaire et dans l'attente d'un protocole clair pour la rentrée de janvier, a été désavoué ce jour-là. Quel amateurisme !

La crise sanitaire n'a pas été la seule à bouleverser l'école, **les évolutions imposées par le ministère en termes de formation initiale et continue, de pilotage et de gouvernance de l'école ont de graves conséquences.** Depuis sa nomination, le ministre Blanquer n'a eu de cesse de s'attaquer à l'organisation de l'école où le directeur.trice est un.e pair parmi les autres en charge de la direction. Avec la loi Rilhac qui confère une autorité au directeur.trice sur ses collègues mais aussi sur les AESH (qui refusent pour la plupart leur évaluation professionnelle par le directeur.trice), ce fondement est totalement remis en question. Il en est de même avec l'expérimentation marseillaise où **la libéralisation de l'École Publique s'affiche au grand jour** : le statut dérogatoire spécial pour ces écoles marseillaises permet aux directeurs de choisir les enseignants et de disposer d'une large autonomie pour adapter les horaires, les rythmes scolaires avec la participation "d'acteurs extrascolaires". Cette "école du futur" reprend ainsi le vieux projet libéral d'une école privatisée.

La **liberté pédagogique des enseignants.es est également une**

**cible** de la gouvernance autoritaire du ministre : sous ce quinquennat, les personnels ont été noyés sous les guides, vadémécum et prescriptions indiquant les « bonnes pratiques » dont le but est de dessaisir les enseignants.es de leur métier et d'imposer la doxa pédagogique selon Blanquer.

Nous sommes en droit d'exiger une politique ambitieuse pour l'école avec le budgets qu'elle mérite et des programmes plus égalitaires. L'école n'est pas une entreprise, elle ne se manage pas, elle doit avoir les moyens d'un vrai service public de qualité pour tous.tes les élèves. Devenir enseignant.e doit redevenir motivant et attractif, avec une formation de qualité. Les équipes enseignantes en place doivent être renforcées et avoir du temps pour penser collectivement leur métier et lutter contre les inégalités scolaires. Pour cela, il est indispensable de se rendre aux urnes les 10 et 24 avril prochains.

Le bureau du SNUipp-FSU48



*Parce que les droits des agent-es qu'elle défend et le contexte social dans lequel s'exercent leurs métiers de service public sont indissociables du contexte politique et législatif, la FSU porte dans le débat public des alternatives féministes, écologistes, humanistes et de progrès social. Elle refuse toutes les formes de racisme, la régression fasciste, les replis identitaires, la xénophobie. Elle fait, en lien avec son internationalisme, du combat pour l'égalité et de la lutte contre les inégalités et toutes les discriminations une visée structurante pour la société, qui organise l'ensemble de ses propositions.*

## 1. Les services publics / La fonction publique

Pour la FSU, les services publics procèdent du bien commun à toutes et tous et « sont le patrimoine de celles et ceux qui n'ont rien » pour reprendre une célèbre formule. Les dernières décennies, souvent à la faveur des crises qui ont secoué le pays, ont montré combien leur rôle est irremplaçable et structurant pour notre modèle social et pour les conditions de vie de la population. Et les citoyen-nes rappellent régulièrement leur attachement aux services publics, à leur accessibilité, à leur proximité, à leur disponibilité et à leur qualité... bref à leur universalité !

### Défense des services publics en Lozère

La FSU48 est un acteur départemental majeur pour la défense des services publics. A ce titre, elle est à l'initiative de nombreuses actions. Présente lors de toutes les Journées nationales d'action Fonction publique « J'aime le service public », elle agit pour défendre l'emploi public et lutter contre la précarité dans la Fonction publique. Pour la FSU 48, tous les services publics doivent restés présents et

Enjeux environnementaux et enjeux sociaux vont de pair : la FSU fait des **enjeux environnementaux** un élément transversal à l'ensemble de ses revendications. En matière d'éducation, il s'agit de former les citoyen-nes de demain et de former les travailleur-ses qui auront les savoirs et savoir-faire nécessaires pour assurer la transition écologique, que ce soit dans l'industrie, dans l'agriculture, dans les services. Au niveau national, la FSU est engagée dans le collectif « Plus jamais ça » et porte en particulier dans ce cadre un plan de rupture (consultable ici : <https://fsu.fr/plan-de-rupture-sociale-ecologique-et-solidaire/>). Au niveau départemental, la FSU48 a été à l'initiative de la création du collectif « Monde d'après en Lozère » (Voir « [Monde d'après](#) » en Lozère – [fsu48](#) )

facilement accessibles sur tous les territoires du département ; par exemple, elle milite pour le maintien du Réseau Canopé (centre public de documentation pédagogique), le maintien des services de Protection sociale, le maintien des structures publiques médicales et sociales. La FSU48 défend et lutte pour un développement du service public de Santé, de l'Enseignement agricole public et d'éducation nationale, de la Culture et de l'Environnement (emplois au Parc National des Cévennes).

### Précarisation

La FSU48 se mobilise pour lutter contre la précarisation des personnels liée à la loi de Transformation de la Fonction Publique par le recours élargi aux personnels contractuels. Les effets délétères de cette loi frappent particulièrement la Lozère. Département peu attractif au sein de la région du fait de son isolement géographique, la Lozère offre de nombreux postes dans les fonctions publiques d'Etat qui ne sont pas pourvus par des titulaires. Les per-

sonnels contractuels recrutés pour permettre aux services de fonctionner perçoivent des salaires indignes et se voient bien souvent proposer des emplois à temps partiel ou des emplois morcelés sur le territoire. La FSU48 réclame un plan de titularisation rapide de toutes et tous les contractuel-les qui le souhaitent (prenant en compte les services effectués, suivant un calendrier et des modalités négociées), la mise en œuvre d'une politique favorable à l'implantation de fonctionnaires en zone rurale par la reconnaissance des problématiques d'isolement et de mobilité.

### Instances départementales

La loi de Transformation de la Fonction Publique a attaqué frontalement notre modèle de syndicalisme de masse et de transformation sociale qui œuvre à la défense des intérêts individuels dans le cadre d'intérêts collectifs.

La FSU48 demande toujours l'abrogation de cette loi et continue à informer les agents sur toutes les régressions que cette loi a provoqué pour nos métiers, en termes d'opacité pour la mobilité et les carrières, et sur la capacité des syndicats à aider les collègues, à les conseiller, à les assister et à les accompagner.

La FSU48, au sein de la FSU, ne se résout pas à cet état de fait et porte avec force le mandat de rétablissement d'un paritarisme plein et entier et interpellera les acteurs politiques et les élus à ce sujet durant les prochains mois comme elle a pu le faire depuis que cette loi inique a été proposée par le gouvernement Macron.

La volonté gouvernementale de réduire le rôle des syndicats pour assurer la défense efficace des collègues s'est aussi doublée d'une volonté d'éloigner les prises de décisions des acteurs de terrain : la mise à mal des CHSCT face auxquels l'administration a tenté de répondre par la création des DRH de proximité départementaux, la place réduite laissée au dialogue dans les instances locales (CTSD et CDEN), la multiplication des GT qui visent à présenter, souvent sans documents de travail préalables, des décisions administratives déjà actées sont le signe d'une démocratie sociale fortement affaiblie par les politiques libérales. Dans chacune de ces instances départementales, la FSU48 poursuit son travail militant d'analyse, d'argumentation et de défense des intérêts de chacun des agents pour limiter la casse des postes des diverses catégories de personnels, dans un contexte durable d'austérité budgétaire qui touche autant la Lozère que les autres départements.

## 2. Un plan pour la jeunesse

L'éducation est au cœur de notre projet de société. La FSU48 revendique un enseignement de qualité pour toutes et tous qui permette l'appropriation d'une culture commune ambitieuse à travers un service public de l'éducation laïc et gratuit car seul capable d'émanciper les citoyens, de les rendre libres et éclairés, de rompre les déterminismes sociaux.

### 1<sup>er</sup> degré

La Lozère bénéficie d'un tissu scolaire de qualité auquel les différents acteurs du territoire sont attachés. Les élèves lozériens réussissent. La FSU48 est attentive à ce qu'il n'y ait pas de dégradation de ces conditions d'enseignement plutôt favorables : temps dans les transports scolaires, accès au sport scolaire etc....

Dans le 1<sup>er</sup> degré, la Lozère n'a cependant pas été épargnée par les fermetures de classe durant les 5 années du quinquennat Macron. Elle a subi : des fermetures de poste classe, la disparition des plus de maîtres que de classe remplacés par les postes animateurs soutien supprimés ensuite en 2021, la fermeture des postes EMALA... Ces postes étaient pourtant indispensables pour

### Collèges et lycées

L'école doit inclure tous les élèves, offrant à tous (et non pas uniquement à un petit nombre déclaré «les plus méritants») des programmes au contenu exigeant et une spécialisation progressive et adaptée. Afin de traiter toutes les difficultés scolaires et lutter contre les inégalités sociales, l'ensemble des tâches scolaires doit se faire à l'école, le travail en petits groupes doit être plus développé, les pratiques et innovations pédagogiques ne doivent pas être discriminantes (comme l'est l'oral, marqueur social très fort).

Il faut enrichir les cartes de formations des collèges et lycées du territoire. Les formations proposées dans les différents lycées doivent être riches et variées pour ne pas restreindre le champ des possibles de nos jeunes lozériens !

### Voie Professionnelle

La FSU48 réaffirme son exigence d'abandon des réformes Blanquer qui ont profondément fragilisé l'école. Les réformes de l'enseignement professionnel sont une catastrophe pour les élèves des LP.

La FSU48 dénonce l'offre de formation insuffisante dans les LP publics du département. A ce jour, seul trois CAP existent ainsi que six bac pro. L'offre de formation est donc limitée dans ce département rural où la plupart des élèves qui s'orientent en LP sont des populations issues de catégories socio-professionnelles non mobiles et souvent dans l'incapacité financière d'offrir à leur enfant des offres de formation plus larges hors département. Cela entraîne souvent des choix d'orientation par défaut.

La FSU48 dénonce la mise en avant du tout apprentissage voulu par le gouvernement. Dans notre département rural, mettre la priorité sur l'apprentissage pour les formations professionnelles

### Enseignement agricole

Il est nécessaire de redonner de véritables ambitions à l'ensemble de l'appareil public de formation de l'enseignement agricole en le dotant de moyens à la hauteur des enjeux auxquels il doit faire face : transition agroécologique, renouvellement des générations d'agriculteurs, justice sociale et environnementale, notamment dans les territoires ruraux comme périurbains.

Ce ne sont évidemment pas les initiatives privées, florissantes au gré de cette déshérence, qui seront susceptibles de faire face à ces défis. Au contraire le développement outrancier de l'enseignement privé ne pourra que renforcer les inégalités et fragiliser encore

un département rural comme le nôtre et permettraient de rompre l'isolement des collègues dans nos petites écoles.

Mais les spécificités de nos petites écoles rurales sont aussi facteur de réussite et d'autonomie pour les élèves. Les classes multi-niveaux dans les petites structures ne sont pas à « éliminer » ou à « absorber », elles ne doivent pas non plus être calquées sur le modèle d'écoles plus importantes. Il est nécessaire de donner à toutes nos écoles les moyens de fonctionner.

La FSU 48 est également attentive aux conditions de travail des personnels largement dégradées notamment durant la crise sanitaire et exige une revalorisation salariale pour tous les personnels, enseignants.es et AESH.

L'enseignement numérique à distance ne peut se substituer à une formation en présentiel.

Cela suppose un maintien du maillage du territoire en ce qui concerne l'implantation des établissements scolaires mais aussi le développement d'une offre de transports adaptés, avec des lignes en nombre suffisant et des fréquences satisfaisantes.

De la même manière, l'offre de l'enseignement supérieur doit être développée.

L'insuffisance des transports publics touche aussi les personnels précaires de l'éducation, qui doivent souvent se déplacer pour exercer leurs missions, et sont fortement impactés en zone rurale.

(Cap, BEP, Bac Pro et BTS) mettra en concurrence tous les acteurs de ces formations. La FSU48 réaffirme sa volonté de soutenir et développer la formation initiale sous statut scolaire, seule formation libre de toute concurrence.

L'abandon du diplôme intermédiaire (CAP ou BEP initialement validée en 1<sup>er</sup> Bac Pro) participe au développement du tout alternance voulu par le ministre Blanquer. En effet, avec cet abandon, les élèves des LP sortent au bout de trois années d'études avec le risque, s'ils échouent au bac pro, de se retrouver sans aucun diplôme. Cela nous amène à dénoncer la ligne de cette réforme limitant l'accès démocratique à la formation professionnelle.

Qui plus est, la fusion du GRETA Lozère avec le GRETA Gard nous inquiète car nous craignons une perte d'offre de formation sur le département. En outre, cela entraînera une obligation de déplacement sur le département du Gard pour les usagers du GRETA rendant plus complexe et difficile l'accession au droit à la formation professionnelle.

davantage nos établissements.

Alors que les secteurs agricole et agroalimentaire jouent un rôle majeur dans l'économie de la région Occitanie, notamment en Lozère, il est pour la FSU inacceptable de voir se développer un réseau associatif d'écoles, baptisées écoles ETRE qui a pour objectif de « former des jeunes en rupture scolaire aux enjeux et aux métiers de la transition écologique ». Initié en 2017 près de Toulouse, ce réseau a pour ambition de s'implanter rapidement sur l'intégralité de la région (donc aussi en Lozère...), bénéficiant pour cela du total soutien et de l'accompagnement du Conseil Régional qui a signé une convention avec la fondation ETRE en février 2021.

Ainsi, les chiffres vertigineux du défi à relever, notamment en termes de renouvellement de générations, à savoir pas moins de la moitié des agriculteur.rice.s à remplacer et donc former en moins de 10 ans, semblent avoir aiguisé les appétits et motivé ces investisseurs. Car le problème et la « vérité des prix » sont bien là : ils

voient dans ce champ de formation une opportunité de profits. Il s'agit bien ici de former des entrepreneurs-managers et non des paysans ; une vision qui n'est pas neutre surtout quand ses défenseurs sont les adeptes de la "start-up nation".

### 3. Protection sociale, santé, emploi

La FSU48 a été particulièrement impliquée dans le mouvement social pour une autre réforme des retraites pendant l'hiver 2019-2020, elle l'est aussi sur toutes les questions qui touchent à la Sécurité sociale.

En Lozère il fait bon vivre...mais surtout quand on est en bonne santé. Quand l'âge avance et que les problèmes se font plus fréquents, la situation se dégrade ! C'est donc logique que les mobilisations des retraités se soient développées durant ces dernières années dans le département à l'appel du « groupe des neuf » organisations de retraités dont la FSU48 fait partie.

La spécificité de la grande ruralité du département rend le problème de l'accès aux soins criant. Manque de médecins généralistes ou spécialistes et de personnels soignants, longs déplacements et fortes attentes pour accéder à l'hôpital ou aux simples consultations : se soigner en Lozère constitue pour tous, mais particulièrement pour les personnes plus âgées, une grande difficulté, parfois trop tardivement surmontée. Ceci conduit à des dépenses supplémentaires et souvent à renoncer aux soins.

En même temps les cotisations des mutuelles augmentent, contre partie du « reste à charge zéro ». Ce dernier apparaît largement comme un trompe l'œil qui cache un transfert des charges de plus en plus important vers le malade, via sa cotisation de mutuelle et les non remboursements. Ceci est très éloigné de notre revendication du 100 % sécurité sociale : remboursement par la sécurité sociale de tous les actes prescrits. En matière de santé, comme de retraite, nous défendons un système porté par une Sécurité sociale financée par les cotisations sociales et basé sur la solidarité intergénérationnelle.

Concernant la lourde question des EHPAD qui fait l'actualité, la Lozère échappe-t-elle au scandale ? Le fait qu'aucun établissement du département ne relève du secteur lucratif peut le laisser penser : ici pas d'actionnaire pour s'enrichir sur le dos des pensionnaires. Pourtant, dans les établissements à but non lucratif, comme ailleurs depuis de trop nombreuses années, les moyens en personnels soignants, moyens cadrés par l'État, diminuent. D'autre part la moindre attractivité de nos territoires en rural « profond » laisse parfois découverts des postes qualifiés faute de candidats. Le problème se pose aussi pour les soins à domicile : assurer un service de qualité exige un nombre suffisant de personnels formés travaillant dans des conditions difficiles avec de longs déplacements dans des territoires de montagne.

### 4. Droits et libertés

#### Fractures territoriales et sociales

Dans un département hyper-rural comme la Lozère il est important de respecter les principes d'équité et de solidarité afin de lutter contre les fractures territoriales et sociales. Ces dernières s'avèrent très fortes au vue de la configuration du département. Les habitants ont peu accès aux transports publics et la voiture individuelle constitue le principal mode de déplacement. Pour les ménages les plus fragiles qui n'ont pas la possibilité de posséder et conduire leur propre voiture, cette situation se traduit par une

Ces territoires illustrent les contradictions de politiques ambulatoires (santé) et inclusives (social mais aussi scolaire) fondées beaucoup plus sur la recherche d'économies que sur les besoins et les demandes légitimes des usagers. L'hospitalisation ambulatoire par exemple peut amener un plus, mais à condition d'habiter pas trop loin d'un hôpital et de pouvoir bénéficier d'une prise en charge de qualité à domicile. Ceci souligne fortement la nécessité d'améliorer partout sur le territoire le recrutement, les salaires et conditions de travail de ces personnels.

Nous exigeons un grand service public de la prise en charge de l'autonomie géré par l'assurance-maladie. En Lozère il faudrait au moins une centaine d'embauches dans les EHPAD et presque autant dans le secteur de l'aide à domicile pour garantir des soins de qualité.

En matière de retraites notre engagement en faveur de retraites solidaires, dans le cadre d'un système qui permette de partir plus tôt et avec des pensions améliorées et plus globalement pour un projet de société qui favorise les solidarités et non la concurrence, doit être rappelé.

Nous demandons une amélioration et une consolidation des retraites. Nous revendiquons le rattrapage des pertes subies par les retraité-es et un système d'indexation qui permette une évolution des pensions a minima comme l'inflation. Nous revendiquons la retraite à 60 ans pour tou-tes, et le maintien de la catégorie active dans la Fonction publique pour tenir compte des spécificités dans les trois versants de la fonction publique, et une meilleure prise en compte de toutes les formes de pénibilité par un départ anticipé à la retraite de cinq ans. Nous exigeons le maintien des régimes existants, notamment pour la Fonction publique, le Code des pensions civiles et militaires et la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales. **Sur cette question, le fait que 33,6 % (chiffre de 2015) des revenus disponibles en Lozère relève des pensions ou retraites (pour 28 % sur l'ensemble du territoire) montre que la baisse du pouvoir d'achat des retraités conduit mécaniquement à la baisse du « carburant » pour l'activité économique du département, ici plus qu'ailleurs encore.**

grande précarité d'accès aux services publics et à l'emploi. Cette question est d'autant plus prioritaire que la population se sent victime d'une double peine.

Ainsi, la déréglementation et la libéralisation des services publics ont transformé un accès universel oh combien indispensable en une dépense publique transférée aux collectivités territoriales contraintes de compenser. Un territoire comme la Lozère disposant de moyens moindres se voit confronter à des charges plus lourdes ce qui créé de fait une injustice inacceptable.

## **Egalité Femmes-Hommes**

La FSU48 porte les revendications des personnels en matière d'égalité femmes-hommes en ce qui concerne les salaires, la carrière et les pensions.

Pour la FSU48, il est évident qu'être une femme et une femme active en zone rurale est particulièrement révélateur des inégalités persistantes. Les professions majoritairement féminisées sont précarisées à l'image de ce que l'on retrouve sur l'ensemble du territoire national mais les particularités géographiques de notre territoire accroissent la précarité inhérente à ces professions du fait

## **Enseignement en direction des jeunes migrants**

L'Education Nationale en Lozère scolarise des enfants et jeunes migrants.es de la maternelle au lycée et post-bac. La FSU 48 regrette cependant le manque de moyens dévolus à l'enseignement à destination de ces élèves. Elle réclame des moyens de qualité : le renforcement des UPE2A et des RASED sur le département et l'ouverture de postes FLE fixes et/ou itinérants et de dispositifs FLS.

La FSU48 se positionne pour un accueil des réfugiés.es sans opérer de tri selon la nationalité des migrant.e.s, elle affirme

## **5. Enjeux environnementaux**

### **Protection de l'environnement**

La Lozère est reconnue pour ses paysages époustouffants et sa richesse faunistique et floristique. Qu'ils soient forestiers cévenols ou de l'Aigoual, steppiques des causses, bocagés des vallées, riches en tourbières en Haute-Lozère ou de véritables canyons tels le Tarn ou la Jonte, ses paysages sont d'autant plus précieux qu'ils sont fragiles. Les paysages naturels et leurs éléments structurants (haies, tas de pierres, murets, vieux arbres, falaises, cours d'eau...) portent à la fois des écosystèmes aux fonctions primordiales pour notre vie (production, recyclage, filtration, protection des sols...), les milieux de vie des espèces mais aussi leurs corridors de circulation ; enjeux de la survie des populations.

La Lozère fait figure de refuge, comme quelques territoires en métropole, un peu plus soustraite au saccage productiviste. La crise climatique et écologique est pourtant bien présente ici aussi et la Lozère devra également s'adapter et savoir protéger ses écosystèmes et une biodiversité devenue rare partout. C'est un enjeu pour l'avenir de toutes et tous : la Terre reste notre maison.

### **Agriculture et formation des agriculteurs**

La formation agricole semble attirer les investisseurs de tout poil qui au travers d'une communication parfaitement maîtrisée nous expliquent leur volonté de participer au changement nécessaire de l'agriculture ...

Sur le plan social, il y a urgence à maintenir et recréer des fermes nombreuses où travaillent des paysannes et des paysans autonomes :

- autonomes et en lien avec les besoins alimentaires des territoires et non pas avec ceux d'une industrie agro-alimentaire soucieuse de conserver et conquérir des marchés,
- autonomes et non pas "ubérisé.es" par un aval qui leur laisse prendre tous les risques et qui fixe les conditions d'écoulement des produits,
- autonomes et non pas "déchargé.es des décisions" par une technologie envahissante, coûteuse et aliénante entraînant la dépossession du travail des cerveaux et des mains par la machine.

Sur le plan social toujours, face à la double surexploitation

des problématiques de déplacement. En outre, le service public de la petite enfance est insuffisamment développé pour permettre à toutes les femmes d'exercer des activités à temps plein.

Enfin, la FSU48 est très attachée à la mise en place des référents égalité femme-homme dans les différents services. Référents dont les missions doivent être à destination aussi bien des personnels pour veiller à la parité dans les instances et aux préventions des discriminations, qu'aux usagers dans une démarche pédagogique et de garantie des droits de ces derniers dans le domaine de la lutte contre les discriminations.

qu'il n'y a pas de « bons » ou de « mauvais » migrants.es. Elle revendique également un droit à l'instruction pour les enfants de familles migrantes et pour les jeunes majeurs scolarisés ou en apprentissage, avec ou sans papiers.

Ces derniers mois, la mise en œuvre de la politique gouvernementale sur le département de la Lozère a provoqué l'envoi en centre de rétention administrative des jeunes majeurs étrangers et la délivrance d'OQTF à des familles qui ont dû, elles-aussi, fuir leur pays. La FSU48, forte des valeurs de solidarité et d'éducabilité de tou.te.s continuera à s'opposer à ces mesures discriminatoires.

Par exemple, la Lozère est un château d'eau dans les bassins côté méditerranéen comme sur le versant atlantique. Les zones humides y contribuent par leur effet éponge, restituant du débit aux cours d'eau en été. Ce ne sera pas un luxe dans le contexte de sécheresses aggravées et de chute de 40 % des débits annoncée d'ici 2040 dans notre région. Comme les prairies naturelles ou les forêts, elles stockent le carbone des émissions de GES issues de l'énergie fossile dont nous dépendons encore. L'adaptation des pratiques culturales et sylvicoles n'est plus une option, même si ici les modèles du futur s'expriment déjà bien (circuits courts, bio, plein air, futaies irrégulières...). Avec la politique de l'urbanisme et de la mobilité (isoler les logements, se limiter à l'artificialisation pour des projets très utiles, relancer le fret pour les longs trajets...), elles restent clés dans la conservation des milieux naturels et de la biodiversité en Lozère, de la même manière qu'elles en dépendent pour limiter leurs intrants et rendre leurs systèmes résistants et résilients. La qualité des paysages et de vie continuera ainsi à en bénéficier.

des ressources naturelles et du travail et en opposition à la course à la « compétitivité », il y a nécessité à prendre en compte les intérêts des salarié.es de l'agriculture et de l'agroalimentaire, leur rémunération et leurs conditions de travail et de vie.

Sur le plan environnemental, il y a urgence à participer à la lutte contre le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité. Oui, l'agriculture doit changer pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux... comme toutes les activités ! Elle ne peut être la variable d'ajustement, la bonne conscience d'un système économique mortifère qui n'évoluerait pas dans son ensemble.

Il est de notre responsabilité d'exiger la priorité à l'offre publique de formation corrélée à un plan ambitieux. Il permettra d'assurer le renouvellement de la moitié des agricultrices et agriculteurs qui partiront en retraite sous 8 à 10 ans. Il accompagnera la nécessaire transition agro-écologique et la ré-installation sur tout le territoire de fermes à taille humaine respectueuses des animaux, de la terre, des femmes et des hommes qui y travaillent.

## Du côté du second degré - Collèges

Le CTSD qui s'est tenu jeudi 10 mars avait pour objet **les créations et les suppressions de postes**.

Au regard des effectifs, la DSDEN a annoncé la suppression d'une chaire d'Histoire-Géographie au collège de Langogne ainsi que celle de la chaire d'Histoire-Géographie au collège de Sainte Enimie. Mais, **le SNES-FSU a proposé en compensation de ces deux fermetures** la création d'une chaire d'Histoire-Géographie implantée à Villefort avec un complément de service à Langogne ainsi qu'une création de chaire d'Histoire-Géographie implantée à Meyrueis avec un complément de service à Sainte Enimie.

Le SNES-FSU défendait depuis plusieurs années **la nécessité d'augmenter le nombre de chaires de ces petits établissements afin de pérenniser les équipes pédagogiques et l'attractivité des établissements**. Ces deux propositions du SNES-FSU ont été approuvées par l'administration.

Alors que la DSDEN évoquait les situations périlleuses de plusieurs postes d'EPS, **la FSU a proposé d'étendre les recherches des compléments de service nécessaires au maintien**

**de ces postes et a obtenu qu'aucun poste existant en EPS ne soit fermé.**

Une autre de nos demandes récurrentes a, cette année, été acceptée par l'administration, il s'agit de la **création à Saint Chély d'un poste d'Espagnol** avec un complément de service à Marvejols. A la demande d'une autre OS, l'ouverture d'un poste d'Arts Plastiques implanté à Langogne avec deux compléments de service à Villefort et au Bleyard, a été acceptée par l'administration.

Pour le collège de Vialas, l'administration, à la demande du chef d'établissement, a annoncé l'étiquetage du poste de CPE à temps complet en poste spécifique académique. Contrairement à l'UNSA, le SNES-FSU a exprimé son opposition à une telle mesure considérant que ce poste spécifique n'apportait rien de plus à l'établissement sinon de donner la liberté au chef d'établissement de recruter le personnel de son choix. **Rappelons, que le mouvement général est pour le SNES-FSU, le seul moyen d'offrir un mouvement équitable, sans passe-droit et dans le respect du barème aux personnels.**

*Isabelle Volle, Hélène Talagrand, Clémence Gouret*

## AESH, je fais respecter mes droits ! 3 points essentiels

Si les AESH sont soumis à une situation précaire, il n'en demeure pas moins que ce sont des salariés comme les autres jouissant des mêmes droits.

• **Le droit à la formation** : droit essentiel, il me permet de développer mes compétences professionnelles et de me tenir informé de l'actualité de mon métier. Chaque année, je m'inscris au PAF mais aussi aux formations FSU proposées dans mon département. Bien sûr, je suis rémunéré.e pendant ma formation.

• **Le droit de grève** : pour défendre mes droits, pour défendre l'éducation et pour obtenir la reconnaissance d'un véritable statut, j'exerce mon droit de grève. C'est un droit fondamental, à chaque

fois qu'un préavis est déposé je peux me mettre en grève sans avoir besoin d'en informer préalablement ma hiérarchie.

• **Le droit à la reconnaissance du statut de travailleur handicapé (RQTH)** : comme tout employeur l'Etat doit prendre en compte la RQTH de son employé. Chaque année, je rencontre le médecin de prévention et fais renouveler les préconisations pour l'aménagement de mon poste de travail.

**La FSU (SNES et SNUIPP) organise un stage pour les AESH le mardi 19 avril à l'espace Jean Jaurès à Mende. Contactez-nous : [sneslozere@gmail.com](mailto:sneslozere@gmail.com)**

## Préparation de rentrée 2022 dans les lycées de Lozère après cinq années de Macronisme pour l'Éducation

Non, contrairement aux propos du Premier ministre prononcés le 20 octobre 2020 devant l'Assemblée nationale (cf : "*L'Education nationale, notre majorité l'a particulièrement choyée, et nous allons continuer de le faire*"), les lycéens de Lozère n'ont absolument pas bénéficié durant les cinq années de cette majorité présidentielle et gouvernementale d'une amélioration de leurs conditions d'enseignement et de réussite. La hausse du nombre de lycéens et d'étudiants entre le constat de rentrée 2017 (1406) et les prévisions de rentrée 2022 (1641), avec une majorité choyant particulièrement leur éducation, aurait dû entraîner une hausse de moyens à l'attention de tous les lycées publics du département. Le constat est cependant celui d'un fort déficit de moyens, le H/E moyen (nombre d'heures/nombre d'élèves) des lycées publics (LGT, LP, SEP) du département passant de 2,15 en 2017 à 1,92 en 2022. Il manque au bas mot 370 heures dans leur DGH pour maintenir le taux d'encadrement qui était celui de 2017.

La volonté de détruire les postes des enseignants en lycée a aussi provoqué, dans chaque DGH, une hausse de la part des heures supplémentaires aux dépens des heures poste (sur lesquelles sont construits les postes). Le ratio moyen des HSA est ainsi passé de 8% en 2017 à 10,3% en 2022.

La recherche purement idéologique d'économies de moyens budgétaires sur le dos des lycéennes et des lycéens a trouvé son véhicule porteur particulièrement économe : une réforme des lycées dégradant totalement les conditions de travail et d'apprentissage des

élèves, réduisant années après années l'offre de formation tout en faisant reporter les difficultés structurelles ainsi créées sur les choix individuels des familles et des élèves. Voilà pour notre département les résultats d'un sous-investissement chronique dans l'Éducation dont l'entière responsabilité est celle du Président de la République et de ses choix en matière de politique éducative.

**Pour les postes enseignants en lycées** : la rentrée 2022 se fera en LGT avec la suppression d'un poste de STMS et d'un poste de SII (L1413) qui seront compensés par un poste spécifique national POP en STMS et un poste spécifique académique en Lettres Modernes Cinéma audiovisuel. En LP, le solde reste aussi à zéro avec une création d'un poste SPEN et une suppression d'un poste normal en Génie Electronique. Pour rappel, les élus FSU ont voté par deux fois contre ces propositions au CTA de Montpellier.

**Pour les postes de CPE** : le solde est ici encore nul. Contrairement à l'UNSA, en CTSD Lozère la FSU s'est opposée à la création d'un poste spécifique de CPE sur le collège de Vialas, création provoquant la suppression d'un poste normal de CPE. La FSU48 a été suivie sur cette position par les deux votes unanimes en contre de toutes les organisations syndicales, dont l'UNSA, en CT Académique.

Dans tous les autres corps de l'Éducation nationale, aucune modification n'a concerné les agents du département de la Lozère.

*Hervé Fumel*

## Accueil de migrant.e.s en Lozère

La FSU a fermement condamné les attaques russes en Ukraine et ce, dès le début des combats. Elle a également appelé à manifester pour la paix et a affirmé sa solidarité avec le peuple ukrainien ainsi qu'avec les Russes qui se mobilisent pour dénoncer l'offensive armée.

Si elle se félicite de de l'accueil de réfugié.e.s ukrainien.ne.s sur le sol français dont à ce jour neuf familles en Lozère, elle appelle de ses vœux une autre politique d'accueil sur le sol français.

En effet, elle exige **que tous les jeunes réfugié.e.s soient scolarisé.e.s**. Il est indispensable de mettre les moyens pour leur accueil, cela passe par le renforcement des UPE2A, des RASED pourtant réduits à peau de chagrin dans de nombreux départements, des assistants.es sociaux.les et plus globalement par une politique bien plus ambitieuse pour l'accueil des élèves allophones, en particulier par le renforcement des dispositifs FLE et FLS.

**La FSU a également demandé au gouvernement de renouer avec sa tradition humaniste d'accueil des réfugié.e.s**

**sans opérer de tri selon la nationalité des migrants.es.** Personne ne quitte son pays, sa terre, sa famille de gaieté de cœur. Il n'y a pas de « bons » ou de « mauvais » migrants. On ne peut opposer les ukrainiens.nes qui fuient la guerre dans leur pays à ceux qui fuient la misère, les conséquences des dérèglements climatiques, l'absence de démocratie, les conflits ethniques, les mafias.... **La Lozère ne peut, dans le même temps, se targuer d'accueillir des familles ukrainiennes et envoyer en centre de rétention administrative des jeunes majeurs maliens ou guinéens ou délivrer des Obligations de Quitter le Territoire Français à des familles qui ont, elles aussi, dû fuir leur pays.**

**La FSU continuera de porter des revendications ambitieuses pour l'accueil et la scolarisation de tous les jeunes migrant.e.s quelle que soit leur origine.**

Florence LAZES

## Assistant.e.s social.e.s - Audience avec le DASEN du mardi 15 mars

Après un rapide tour de table et une présentation de M Falco, les OS prennent la parole pour aborder les points suivants :

- **Conditions de travail** : nombreuses situations à accompagner, manque de moyens, des AS sur plus de deux EPLE, temps de trajet sur horaires de travail...

- **Salaire et revalorisation**, évolution de carrière, retraite, frais de déplacement...

- discussion sur **les temps partiels et les contraintes** :

Les services du rectorat nous informe que deux AS sur le département sont à 90 % mais elles ont en réalité la charge d'autant de dossier que si elles étaient à 100 %. Comment alors s'organise leur travail si la charge est la même qu'à 100 %.

Mme Bunel explique que dans les missions des AS, il y a une partie liée aux actions de préventions vers les élèves et que les temps partiels sont déchargés d'une partie de ces missions. C'est une organisation décidée en début d'année en concertation avec les personnels concernés.

**Les OS reviennent ensuite sur leurs craintes liées au SEGUR de la santé et de la prime REP+ ainsi que sur l'attractivité du métier. Nous demandons également une création de poste (+ 1 en Lozère)**

S'engage alors une discussion avec Mme Bunel qui nous présente les points suivants :

Il y a sur la Lozère, 5 ETP, 3 vacataires et 1 Conseiller technique rattaché à la DSDEN.

Un personnel est en charge de la MDPH (40%), du suivi des personnels (50%) et de l'école inclusive (10%). Un personnel est en charge des collèges de Vialas, Meyrueis, St Enimie, Florac ; un autres sur les collèges Bourillon, Le Bleyrard et Langogne ; un sur

les collèges de St Chély et Marvejols et le lycée de St Chély ; un sur les lycées Chaptal et Peytavin. Sur les postes de trois vacataires, deux seulement sont pourvus avec la charge pour l'un des collèges de St Etienne Vallée Française et du Collet de Dèze et pour l'autre du collège de La Canourgue.

Nous revenons sur la **précarité des vacataires** avec une service de 60h/mois payé SMIC avec l'impossibilité de coupler ce service avec une autre vacation.

Nous abordons ensuite plusieurs points de fonctionnement du service :

- lorsqu'il manque des AS (par exemple l'an passé, 1 ETP n'était pas pourvu et actuellement il n'y a personne sur les lycées Chaptal et Peytavin), tous les dossiers et suivis arrivent au bureau de la conseillère technique de la DSDEN.

- Depuis le début de la crise Covid, il y a moins de dossiers car moins de sollicitations du fait des fermetures d'établissement mais beaucoup des dossiers sont plus complexes et importants.

- L'administration dit travailler sur la répartition des services à partir de plusieurs clefs : temps de trajets entre EPLE, nombre de notifications MdpH, nombre de dossiers de boursiers, niveau socio-professionnel des familles des élèves. Pour le moment, ils restent sur le choix d'une AS par EPLE.

- Lors de son arrivée en 2020, Mme Bunel nous explique avoir demandé la transformation des postes vacataires en ETP. Mais le rectorat n'a pas donné suite avec l'explication habituelle : en Lozère, le nombre moyen de suivi d'élèves est entre 950 et 1000/AS contre une moyenne académique largement supérieure.

Laurent CALMELS

## 24 mars : le printemps des retraités ?

COMMUNIQUE DES ORGANISATIONS DE RETRAITES  
du « groupe des 9 » (cgt, fo, cftc, cgc, fsu, solidaires, fgr, lsr, ensemble)

Endormis les retraités avec l'oubli des promesses de Macron sur l'autonomie ?

Anesthésiés par les pertes de pouvoir d'achat et cinq années de mépris systématique ?

La manifestation régionale du 24 mars à Montpellier a montré que ce n'était pas le cas : 1500 personnes dans les rues de Montpellier, dont une solide délégation lozérienne, à l'appel du « groupe des 9 » et du « pôle des retraités » (incluant d'autres organisations).

**La colère grandit et ne demande qu'à s'exprimer encore, avec l'exigence d'une augmentation du pouvoir d'achat, d'une prise en charge de l'autonomie par l'assurance maladie, l'augmentation massive des moyens dans les EHPAD et dans l'hôpital public.**

